PUBLICS VISÉS

Cette mention de master est ouverte à des étudiants titulaires de licences de sciences humaines (Géographie et aménagement, histoire, archéologie, ethnologie, anthropologie), de sciences de la vie et de la Terre (géologie, biologie, écologie, agronomie), de sciences sociales, de sciences pour l'ingénieur, d'architecture ou issus de cursus délivrant des compétences sur l'environnement (paysagisme..).
Les promotions attendues sont de 15-20 étudiants par parcours de Master 2.

PRÉ-REQUIS

• Une très bonne maîtrise de la langue française (parlé, écrite) ;
• Une connaissance correcte de la langue anglaise ;
• Une bonne capacité à rédiger des documents synthétiques ;
• En fonction du parcours visé : bonne aptitude au travail de terrain, capacité à produire des documents graphiques et cartographiques, intérêt pour le travail de laboratoire, sur archives ou pour la métrologie de terrain.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Une nouvelle organisation des masters est en cours. Elle comporte une évolution des textes législatifs et réglementaires concernant les modalités d'accès dans ces formations. Dès que des informations définitives seront disponibles, elles seront mises en ligne sur le site de l'université Lyon 2 que nous vous invitons à consulter à cet effet.

DROITS D'INSCRIPTION POUR 2016

(hors boursiers)
Droits d'inscriptions nationaux = 261.10 €
Sécurité sociale étudiante obligatoire = 215 €

RÉGIME D'INSCRIPTION

Formation initiale.
(Formation continue en cours d'étude).

INSCRIPTION DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

Candidats de l'Union Européenne, de l'Espace Économique Européen ou de la Suisse
• Inscription en L2, L3, M1, M2 ou doctorat : dossier de «Demande d'accès» (téléchargeable courant mai sur le site de Lyon 2)

Etudiants non européens
• Inscription en L2, L3, M1, M2, Doctorat :
- Vous résidez dans un pays équipé de Campus France : La procédure CEF/campus France est en ligne sur le site Campus France de votre pays.
- Vous résidez en France ou dans un pays non équipé de Campus France : Vous devez déposer un dossier «Demande d'Accès» (téléchargeable courant mai sur le site de Lyon 2).

Plus d'informations sur http://www.univ-lyon2.fr/international/etudiant-international/

AUTRES PARCOURS ET ETABLISSEMENTS PORTEURS

• Parcours Géosystème (Lyon 3)
• Parcours Prévention et Gestion des Altérations Environnementales (PGAE) (UJM)

UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2

FORMATION

ANNÉE 2017 / 2018

DOMAINE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

MASTER
MENTION GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

PARCOURS
GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES DYNAMIQUES ET ENVIRONNEMENTALES ET PAYSAGÈRES (GRAINE)

CONTACT

UFR TEMPS ET TERRITOIRES

Secrétariat
Campus Porte des Alpes
Delphine DEJEANS
Tél : 04 78 77 44 20
Mail : meef-hg@listes.univ-lyon2.fr

Responsable Pédagogique
Nicolas JACOB

SCUIO-IP
Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle
Campus Porte des Alpes
5, avenue Pierre Mendes-France - 69500 Bron

PÔLE ORIENTATION & RÉUSSITE :
Accueil du lundi au jeudi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, le vendredi de 13h30 à 16h30.
Tél : 04.78.77.23.42

PÔLE STAGES & INSERTION :
Accueil du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le mercredi de 9h à 12h, le vendredi de 14h à 17h.
Tél : 04.78.77.26.04

SERVICE COMMUN DE FORMATION CONTINUE
Campus Berges du Rhône
86, rue Pasteur - Lyon 7e
http://fc.univ-lyon2.fr

Pour tout renseignement relatif aux démarches de validations d'acquis (VAPP et VAE) et de financements (CIF, Plan, Pôle emploi, etc.).

INFORMATION CONSEIL :
Tél : 04.78.69.70.77
ou 04.78.69.70.73

VAE :
Tél : 04.78.69.72.65.

OBJECTIFS DU PARCOURS

L'objectif général du parcours GRAINE (Gestion intégrée des Ressources naturelles et des dynamiques et environnementales et paysagères) est de proposer une **formation pluridisciplinaire** sur l'environnement et sa gestion à partir des questionnements et des compétences développés dans le champ de la géographie et des sciences connexes (écologie, géomorphologie, géoarchéologie, histoire, aménagement, ethnographie, économie, droit, communication, sociologie, anthropologie).
Ce parcours oriente la formation sur **les paysages et les ressources naturelles** en mettant l'accent sur les trajectoires d'évolution, leur mesure et l'apport de leur prise en compte dans la gestion actuelle de l'environnement. La place accordée à l'histoire environnementaleest un élément d'enrichissement du cursus.
Du point de vue thématique, **deux axes principaux organisent la formation**. Ils correspondent autant à des champs de spécialité des enseignants qu'à des profils de compétences et de futures orientations professionnelles ou scientifiques :
• L'axe **«Espaces, protection, paysages»**, privilégiera les approches spatiales de l'environnement (écosystèmes et paysages, conflits et médiations, populations et savoirs locaux).
• L'axe **«Héritages, risques, érosions»** sera davantage centré sur la dimension temporelle (à la fois chronologique et sédimentaire) intégrant les héritages, les risques, les impacts (et paléo-impacts), ainsi que l'évaluation des ressources abiotiques.

CONNAISSANCES À ACQUÉRIR

Au cours des deux années de formation, les étudiants auront acquis des connaissances dans les domaines suivants :
• Concepts et notions relatifs à l'environnement (nature, changement, évolution, paysage, héritages…) ;
• Enjeux et controverses actuelles (protection, exploitation, mesure, aléas, risques, pollutions…) ;
• Processus et dynamiques des milieux continentaux (trajectoires historiques, fonctionnements, écologie du paysage) ;
• Législation environnementale et cadres d'application (droit, modes de gouvernances, espaces protégés) ;
• Evaluation environnementale, médiation et communication ;
• Pratiques de l'observation et de la mesure des environnements (terrain, laboratoire).

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Les compétences acquises au cours de la formation seront de plusieurs ordres :
• Capacité à positionner l'expérience de l'environnement dans le champ scientifique et opérationnel (recul critique, veille scientifique, capacité d'évolution des pratiques personnelles, identification de nouvelles problématiques) ;
• Identification, mesure et analyse des effets des activités humaines sur les milieux en vue de proposer des mesures de gestion ;
• Exploitation et restitution de l'information (analyse statistique, cartographie, rédaction de rapports, notes et fiches techniques, travaux d'étude...) ;
• Production de documents cartographiques ;
• Interprétation et critique des sources de connaissance (rapports d'études, notices et cahiers techniques, articles scientifiques, archives...) ;
• Elaboration et planification de projets, de plans de gestion, de schémas d'aménagement, de réponse à des appels d'offre (cahier des charges, planification d'actions, plan de charge...) ;
• Evaluation de la cohérence des actions vis-à-vis des cadres législatifs, économiques et sociaux tout en tenant compte des impératifs environnementaux et de la société locale ;
• Animation d'une équipe de travail, de réunions et, plus globalement, communication ;
• Mobilisation et gestion des finances ;
• Maîtrise des outils techniques (SIG, bases de données, statistiques, métrologie, protocoles de laboratoire).
Les outils numériques seront intégrés à la formation, notamment par l'usage de la plateforme de cours et un enseignement à la veille bibliographique et aux bases de données. Il est prévu qu'au cours de la première année, **les étudiants valident un C2i (Certificat informatique et internet) niveau MEAD** (Métiers de l'environnement et de l'aménagement durable). Les domaines de la certification sont, entre autres :
• Le travail collaboratif et les échanges de données (outils de travail en réseau, interopérabilité, sécurisation, etc.) ;
• La méthodologie documentaire : recherche, évaluation et référencement (veille documentaire et scientifique, statut de la ressource, indexation, etc.) ;
• La collecte, l'analyse, le traitement des données et la validation de l'information (intégration des données, usages des systèmes d'information à références spatiales, études d'impact, contrôle qualité, etc.).

+ Sous réserve de modifications ou d'ajustements pédagogiques
+ plus de renseignements : www.univ-lyon2.fr

SEMESTRE 1 GESTION DE L'ENVIRONNEMENT au choix (mobilité ou classique)

UE A1 : THÉORIES CONCEPTS ET CLEFS
• Histoire de la pensée environnementale (TD)
• Controverses environnementales (TD)
• Environnements Changements Pouvoirs (ENS) (TD)
• Changements environnementaux globaux (ENS) (TD)

UE B1 : CADRES ET CODES
• Droit de l'environnement et des ressources (TD)
• Gouvernances et gestions participatives (TD)
• Gestion des espaces naturels protégés (TD)

UE C1 : TECHNIQUES & OUTILS 1
• Géomatique SIG-DAO (TIC)
• Archives et enquêtes (TD)
• Outils collaboratifs (TD)

UE D1 : PRATIQUES DE TERRAIN 1
• Ecole de terrain : de l'observation à la mesure (TD)
• Mesures stationnelles (TD)
• Analyses de laboratoire (TD)

UE E1 : CONNAISSANCE DES ENVIRONNEMENTS
3 TD au choix parmi :
• Paysages et écosystèmes (TD)
• Paléoenvironnements - histoire de l'environnement (TD)
• Dynamiques et aléas (TD)
• Environnements altérés, aspects sociaux (TD)
• Environnements altérés, aspects physiques et opérationnels (TD)

SEMESTRE 2 GESTION DE L'ENVIRONNEMENT au choix (mobilité ou classique)

UE A2 : TECHNIQUES & OUTILS 2
• Méthodes et pratiques de la recherche (TD)

UE B2 : STAGE DE RECHERCHE OU PROFESSIONNEL 1
• Préparation et rédaction d'une recherche personnelle

SEMESTRE 3 GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES DYNAMIQUES ENVIRONNEMENTALES ET PAYSAGÈRES

UE PROJETS ET MOYENS
• Finances publiques (TD)
• Conduite de projets et travail d'équipes (TD)

UE VALEURS, ÉVALUATION ET COMMUNICATION
• La perception de l'environnement : théories et méthodes (TD)
• Économie de l'environnement et services écosystémiques (TD)
• Évaluation de politiques publiques (TD)
• Diagnostic environnemental et territorial et éco-sensibilisation (TD)
• ONG, problématiques environnementales et solidarité (TD)

UE TECHNIQUES ET OUTILS (2)
• Géomatique (télédétection) (TIC)
• Bases de données (TD)
• Échantillonnages (TD)

UE ÉCOLE DE TERRAIN (2)
• Enjeux et acteurs de la gestion environnementale (TD)

UE GESTION DES ENVIRONNEMENTS
• Écosystèmes, biodiversité, conservation (TD)
• Écologie des paysages en milieu urbain (TD)
• Géoarchéologie - archéologie du paysage (TD)
• Sols et sociétés : mémoires, ressources, restauration et conservation (TD)
• Énergies, déchets, matières (TD)
• Caractérisation, mesure et gestion des risques (TD)

SEMESTRE 4 GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES DYNAMIQUES ENVIRONNEMENTALES ET PAYSAGÈRES

UE PROJET TUTEURÉ
• Projet tuteuré

UE STAGE
• Préparation et rédaction d'un mémoire ou d'un rapport
• Soutenance du mémoire ou du rapport

DÉBOUCHÉS

Cette formation vise les secteurs d'activité suivants :
• Les établissements publics et les administrations en France ou à l'étranger (Parcs, Inventaire Forestier National, Conservatoires des espaces naturels, Directions Départementales, Conseil d'Architecture de l'Urbanisme et de l'Environnement, Communauté Européenne...) ;
• Les collectivités territoriales (services de l'environnement, du paysage);
• Les syndicats (Grands sites de France, patrimoine UNESCO...) ;
• Les ONG et associations nationales et internationales travaillant dans le domaine de l'environnement ;
• Les institutions ou organismes de l'enseignement supérieur et dela recherche ;
• Les bureaux d'étude ou les cabinets d'expertise (évaluation environnementale et paysagère, études d'impact / aléas, restauration ou requalification écologique / paysagère) ;
• Les entreprises ou les sociétés d'extraction de matières premières (bois / roches / mines...) ;
• Les métiers de l'animation environnementale / éco-sensibilisation / journalisme scientifique.

Les métiers et profils de postes accessibles sont variés :
• Chargés de mission ou de projets (syndicats, entreprises),
• Experts ou consultants dans le domaine de l'environnement (bureaux d'études, ONG),
• Chercheurs ou enseignants-chercheurs (Institut de Recherche pour le Développement - IRD, Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement - CIRAD, Centre National de la Recherche Scientifique - CNRS, Universités…),
• Directeurs de services de l'environnement (collectivités, entreprises),
• Journaliste scientifique ou essayiste.

MENTION GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

OBJECTIFS DU MASTER

L'ambition de ce master « gestion de l'environnement » est de délivrer **une formation pluridisciplinaire sur l'environnement** (les processus et rythmes de ses évolutions, les modalités passées et actuelles de son exploitation et de sa gestion), de façon à en favoriser une gestion intégrée au plein sens du terme (héritages, dynamiques actuelles, relations, valeurs et usages) comme à stimuler la recherche scientifique dans ce champ. L'objectif est d'associer :
• Un **contenu théorique et réflexif sur l'environnement** et les notions associées (paysage, nature, protection, restauration, résilience, ressources, gestion, discours…) ;
• Une **connaissance de la dynamique quaternaire et contemporaine des milieux continentaux** (processus, évolutions/changements, crises, modes d'exploitation, méthodes de mesure et d'analyse) ;
• Une **formation à la gestion des environnements actuels** (cadre réglementaire, politiques, aménagement, prospective, diagnostic, gestion des ressources physiques et immatérielles, économie écologique, économie de l'environnement) ;
• La **maîtrise des outils d'étude, de représentation et de gestion de l'espace mais aussi l'acquisition d'informations environnementales, leur traitement et leurs limites** (métrologie, SIG, télédétection, terrain, bases de données documentaires, archives, outils de modélisation…).
Par son ouverture à des terrains extra-européens, ce master vise également à intéresser les étudiants à d'autres modes de gestion ou de protection que ceux qui ont cours en France.

STRUCTURE ET ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Le diplôme national de master est obtenu après l'acquisition de 120 crédits capitalisables, répartis sur 4 semestres, après la licence.
La formation dispensée comprend des enseignements théoriques, méthodologiques et appliqués et, lorsqu'elle l'exige, un ou plusieurs stages. Elle comprend également une initiation à la recherche et, notamment, la rédaction d'un mémoire ou d'autres travaux d'études personnels.
Le diplôme national de master ne peut être délivré qu'après validation de l'aptitude à maîtriser au moins une langue vivante étrangère dont l'enseignement doit être inscrit dans les parcours types de formation. Les masters visent une insertion professionnelle de haut niveau, à Bac +5, et permettent la poursuite d'études en doctorat. Les mentions de master sont organisées autour de parcours types plus spécialisés.
La formation se construit dans chaque mention sur la base d'un socle partagé de compétences et de savoirs à l'ensemble des parcours types qui permettent de valoriser les particularités du diplôme, les compétences ou les métiers concernés.
Un grand nombre de masters du site de Lyon Saint-Étienne sont le fruit d'une coopération forte entre plusieurs établissements du site.
Ce sont les masters co-accrédités.

ORGANISATION DU MASTER

Ce master est co-accrédité par cinq établissements de l'Université de Lyon : l'Université Lumière Lyon 2 – l'Université Jean Moulin Lyon 3 – l'Université Jean Monnet (UJM), Saint-Etienne – l'École des Mines de Saint-Etienne (EMSE) – l'École Normale supérieure de Lyon.

Il est adossé aux structures de recherches suivantes :
• L'UMR 5133 CNRS ArchéOrient « Environnements et sociétés de l'Orient ancien » ;
• L'UMR 5600 CNRS EVS « Environnement Ville Société » ;
• L'EA 666-Lyon3, Institut du Droit de l'Environnement ;
• Le GIS Pilot (Redéploiement Post-Industriel : Loire Territoires urbains) ;
• Le GIS ZABR (Zone Atelier Bassin du Rhône) ;
• Le Labex DRIIHM (Dispositif de Recherche Interdisciplinaire sur les Interactions Hommes-Milieux, notamment l'Observatoire Hommes-Milieux Vallée du Rhône) ;
• Le Labex IMU (Intelligence des Mondes Urbains) ;
• Le Programme Avenir Lyon Saint-Etienne (PALSE) et la thématique « Science & ingénierie du développement durable » ;
• Le Labex Risque, environnement (candidature en cours).

Trois parcours sont proposés. La formation est organisée en deux années, sur quatre semestres. Les enseignements du semestre 1, pour l'essentiel communs aux trois parcours, sont mutualisés entre établissements. Un module d'approfondissement et de pré-orientation est proposé en complément du socle commun, préfigurant les parcours proposés pour l'année de master 2. Le volume horaire dévolu à cette amorce de spécialisation en master 1 varie selon les établissements impliqués dans la formation.

La spécialisation par parcours-type débute réellement au semestre 2 (stage ou mémoire de recherche), sauf pour le parcours Géosystème dont la spécialisation apparaît dès le semestre 1, puis elle est davantage développée sur la deuxième année, particulièrement au cours du semestre 3. Les semestres pairs (2 et 4) de cette formation comportent un stage obligatoire, d'une durée de 3 mois minimum, mais pouvant aller jusqu'à 6 mois.

Certaines UE sont communes aux différents parcours.

Une partie de la formation est délivrée en Anglais (séminaires spécialisés, enseignements à distance).

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET STAGE

Les enseignements délivrés au cours des semestres 1 et 3 sont évalués par des oraux et/ou la restitution de dossiers ou de fiches.

Les semestres 2 et 4 sont consacrés à des stages (de recherche ou professionnels) dont le déroulement et le contenu sont restitués sous la forme d'un rapport rédigé. Celui-ci est soutenu oralement devant un jury qui évalue le stage et statue sur sa validation.

DÉBOUCHÉS

▪ Métiers de l'ingénierie environnementale et territoriale (collectivités territoriales, services déconcentrés de l'État, bureaux d'études, cabinets d'expertises, associations, observatoires régionaux, ONG …) ;
▪ Poursuite d'études : thèse de doctorat (université et/ou partenariat avec le monde professionnel) ;
▪ Complément de formation pour les élèves ingénieurs de l'EMSE, les étudiants en architecture (parcours PGAE).

OUVERTURE INTERNATIONALE

Les partenariats développés avec des universités ou des organismes permettent d'envisager des stages et/ou une poursuite post-master (thèse ou emploi) à l'étranger.

▪ **GRAINE :** partenariats au sein d'un réseau de 5 universités en Europe (Belgique, Grande-Bretagne, Italie, Roumanie, Suède), 2 au Proche-Orient (Liban, Jordanie), 5 en Afrique (Afrique du Sud, Éthiopie, Tunisie, Maroc, Kenya) et 2 en Asie (Japon, Inde) ; projet d'internationalisation de la formation avec l'Institut des Régions Arides (Tunisie).
▪ **PGAE :** collaborations envisagées avec la Pologne (Katowice) et le pays de Galles (Swansea).
▪ **Géosystèmes environnementaux :** partenariats avec le Canada (Université Moncton, Montréal), partenariats envisagés avec des universités d'Afrique (Sénégal, Côte d'Ivoire, Égypte, Maroc, Madagascar) et du Moyen-Orient (Liban, Iran).

+ Sous réserve de modifications ou d'ajustements pédagogiques
+ plus de renseignements : www.univ-lyon2.fr